



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Réf. 129(2011)
14.02.2011

Renforcer la protection des droits de l'enfant par la Charte sociale européenne (révisée)

Date: 15 et 16 février 2011

Lieu: Kyiv (Ukraine) – Hôtel Rus (2 Hospitalna)

Organisé par: le Conseil de l'Europe, dans le cadre du projet commun avec l'Union Européenne sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (projet TRES).

Description: L'événement a pour objectif de promouvoir les mesures visant à faire respecter et protéger les droits de l'enfant, conformément à la Charte sociale européenne (révisée), de mener une analyse comparative des garanties légales des droits de l'enfant et de contribuer au développement d'une politique nationale, ayant pour but de surmonter les obstacles au respect et à l'élargissement des droits de l'enfant.

Le séminaire donnera l'occasion aux participants d'échanger les bonnes pratiques de promotion des droits de l'enfant, y compris la protection des enfants de la violence, de l'abus et de l'exploitation. Il leur donnera également les moyens d'une mise en œuvre de la Charte sociale européenne (révisée) plus efficace en termes de droits de l'enfant, et d'accroître la prise de conscience des dispositions de la Charte et de la jurisprudence en la matière.

Aksana Filipishyna, Directrice adjointe du Service d'état à l'adoption et à la protection des droits de l'enfant (Ministère de la famille, de la jeunesse et des sports d'Ukraine) s'adressera aux participants. Régis Brillat, Secrétaire exécutif du Comité européen des Droits sociaux du Conseil de l'Europe, prendra aussi part aux débats.

Parmi les participants figurent des représentants du Ministère de la famille, de la jeunesse et des sports, du Ministère de la justice, du Ministère de l'intérieur, du Ministère du travail et des affaires sociales, du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de l'éducation, des sciences, de la jeunesse et des sports, du Bureau du Procureur général, de la Cour suprême, du Commissaire aux droits de l'Homme, ainsi que d'ONG.

Information pratique: l'événement est ouvert à la presse.

Plus d'information: www.coe.int/tres

Contacts:

A Strasbourg:

Danuta Wiśniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, danuta.wisniewska-cazals@coe.int;

A Kyiv:

Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 08 75 257, tetyana.kulykovska@coe.int